L'AMIRALE.

Non, Madame, sous le prétexte qu'il y a trois ans que je ne suis rentrée....

MADAME DE FRESNE.

Trois années!!! Pensez-vous, Madame, qu'après une absence aussi prolongée....

L'AMIRALE.

Le nombre des années importe peu. Un arrêt de la Cour Royale d'Angers, du 8 avril 1829, qui n'a cessé de faire jurisprudence, porte que....

MADAME DE FRESNE.

..... Oh! s'il y a un arrêt....

L'AMIRALE.

..... Et qui fait précisément rentrer sous l'application de l'article 231 du code civil, le cas dans lequel je me trouve.

MADAME DE FRESNE.

..... Madame est bien versée dans ces matières....

L'AMIRALE.

J'ai été étudiante en droit, un peu aussi étudiante en médecine; j'appartenais à l'école des vitalistes, ainsi nommée par opposition aux animistes qui....

MADAME DE FRESNE.

.... Et aujourd'hui?...

L'AMIRALE.

(D'un ton dégagé.)

Je suis amirale.

MADAME DE FRESNE.

Par conséquent vous dépendez de l'inscription maritime..

L'AMIRALE.

C'est nous qui commandons, Ernest et moi, le canot amiral de la station d'Asnières.

MADAME DE FRESNE.

Faut-il être plusieurs pour la constatation que vous réclamez, Madame?...

L'AMIRALE.

Deux hommes au moins.....

MADAME DE FRESNE.

Je doute alors que M. le chef de poste puisse vous rendre ce service, car la garde-nationale est dissoute....